

agences

Lettre d'information destinée aux locataires de Caen Habitat



**Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,**

La rentrée de septembre se profile et l'activité va reprendre son cours normal après deux mois de période estivale



qui ne fut malheureusement pas très ensoleillée.

Les travaux dans les quartiers n'ont pas cessé pour autant : à la Guérinière, les premiers locataires du Clos Guynemer ont emménagé début juillet et les premières fleurs sont sorties de terre dans les jardins.

A la Grâce de Dieu, l'heure est aux travaux d'aménagement des réseaux sur le site de Laperrine et à la Folie Couvrefchef, le Clos St Marc s'apprête à accueillir ses habitants début septembre.

Une rentrée qui s'annonce très active et préfigure une année 2008 riche en améliorations des conditions de vie des habitants de nos quartiers.

La qualité de vie des locataires a toujours été et restera au cœur des préoccupations de Caen habitat. En témoignent les différentes manifestations organisées cet été avec nos partenaires : cinéma en plein air, concours des balcons fleuris, rallye urbain.

Dans ce même objectif, nous attirons aussi votre attention sur le nouveau cadre des propositions en matière de choix de votre fournisseur d'énergie.

Nos équipes au sein des agences sont à votre disposition pour répondre à vos questions et vous conseiller.

Je souhaite à toutes et à tous, en particulier aux enfants et jeunes qui reprendront le chemin de l'école, une excellente rentrée de septembre 2007.

Pierre-Nicolas BOVALIS

Président de Caen habitat
Maire Adjoint de la Ville de Caen

Actualité

Caen habitat a inauguré son nouveau siège social

Depuis le 5 juin 2007, Caen habitat a emménagé dans de nouveaux locaux, place Jean Nouzille, espace Monet, dans le quartier de la Guérinière.



Le 28 juin dernier, Pierre-Nicolas BOVALIS, Président et Henry LOUAIL, Directeur Général de Caen habitat ont eu le plaisir d'inaugurer le nouveau Siège Social, en présence de Brigitte LE BRETHON, Maire de la Ville de Caen et de Luc DUNCOMBE, Président de la Communauté d'Agglomération Caen la Mer.

De nombreux représentants d'institutions et d'entreprises locales avaient répondu présents à notre invitation.

Après la coupure du ruban officiel, une visite des locaux a été proposée lors de laquelle ont été particulièrement appréciés les espaces destinés à l'accueil des



locataires ainsi que la fonctionnalité des bureaux des collaborateurs de Caen habitat.

Dans la deuxième aile du bâtiment qui abrite le siège social de Caen habitat, un immeuble de bureaux est proposé à la location.

Plus de 150 personnes travailleront sur le site de l'espace Monet en plus des 430 personnes de la DRASS/ DDASS/ ARH et Caen habitat.



Choix du prestataire en énergie

Depuis le 1^{er} juillet 2007, les directives européennes imposent l'ouverture totale des marchés de l'énergie, ce qui entraîne pour vous, le choix de vos fournisseurs : fournisseur public (tarifs réglementés) ou fournisseur privé (prix du marché).

Différence entre un tarif réglementé et un prix de marché

Tarifs réglementés : ils sont fixés par les pouvoirs publics et ne sont pas soumis aux fluctuations du marché.

Les prix de marché : ils sont librement fixés par les fournisseurs, sachant que la concurrence ne joue que sur la part fourniture (40 % de la facture).

ATTENTION : SI VOUS OPTEZ POUR UN NOUVEAU FOURNISSEUR AU PRIX DE MARCHÉ, VOTRE LOGEMENT NE POURRA PLUS ACCÉDER AU TARIF RÉGLEMENTÉ.

Votre situation :

Vous restez dans votre logement	Vous emménagez dans un logement existant dont le dernier occupant avait conservé le tarif réglementé	Vous emménagez dans un logement existant dont le dernier occupant avait opté pour les prix de marché, donc, un nouveau fournisseur	Vous emménagez dans un logement neuf
<p>> soit vous conservez l'offre au tarif réglementé du fournisseur EDF (électricité) et GAZ DE FRANCE (gaz naturel), sans démarche à engager</p> <p>> soit vous négociez un contrat au prix de marché avec le fournisseur de votre choix. Dans ce cas, votre choix est définitif, vous n'aurez plus accès au tarif réglementé</p>	<p>> soit vous souscrivez un contrat au tarif réglementé du fournisseur EDF ou GAZ DE FRANCE</p> <p>> soit vous négociez un contrat au prix de marché avec le fournisseur de votre choix. Dans ce cas, votre choix est définitif, vous n'aurez plus accès au tarif réglementé</p>	<p>> vous êtes obligé de négocier un contrat au prix de marché avec le fournisseur de votre choix. Dans ce cas, vous n'aurez pas accès au tarif réglementé</p>	<p>> soit vous avez la possibilité de souscrire, jusqu'au 1^{er} juillet 2010, un contrat au tarif réglementé pour l'électricité. Cette disposition ne s'applique pas au gaz naturel.</p> <p>> soit vous négociez un contrat au prix de marché avec le fournisseur de votre choix. Dans ce cas, vous n'aurez plus accès au tarif réglementé</p>

Source : Décryptages, la lettre de la CRE, juillet 2007

Balcons & Jardins Fleuris : Édition 2007



Caen habitat a organisé son habituel concours des Jardins et balcons fleuris entre le mois de mai, début des inscriptions, et le mois de juillet, date à laquelle est passé le jury, composé d'une douzaine de membres. Ce dernier a évalué les réalisations d'une centaine de participants. La notation était basée sur l'originalité, sur la qualité des plantations, et sur la notion de sécurité. Bien entendu, le jury a tenu compte des conditions climatiques de ce printemps 2007 !

Petite nouveauté...

Les années passées, le classement s'effectuait par quartier. Cette fois-ci, Caen habitat a décidé de faire un classement général, où l'ensemble du patrimoine concourt pour la première place. Bien sûr, la distinction entre le concours jardins et le concours balcons est toujours d'actualité.

Vie des quartiers

Les 10 fournisseurs déclarés :

Electricité	Gaz
Suez-Electrabel Direct Energie Alterna GEG Source d'Energies Proxelia Enercoop	Altergaz
EDF / GDF / Poweo	

Les réponses à vos questions :

Comment se passe un changement de fournisseur ?

- Il n'y a pas de frais, ni d'interruption de l'alimentation en électricité ou en gaz et pas de changement de compteur.

Qu'est ce qui ne change pas ?

- L'organisation de la chaîne d'approvisionnement ne change pas. EDF ET GDF vont facturer aux nouveaux fournisseurs l'acheminement de l'énergie selon une tarification qui est la même pour tous.

Que faire en cas de panne ou de coupure ?

- La qualité et la continuité de fourniture du courant électrique et du gaz ne dépend pas du fournisseur, mais des sociétés gestionnaires des réseaux de distribution ; en l'occurrence EDF et GDF.

En fait, aucun changement pour le client : mêmes délais, même qualité, même service en cas de panne ou de coupure.

Plus ou moins cher ?

- L'ouverture des marchés n'est pas synonyme de prix plus bas ou plus élevés. Un marché est par définition, plus fluctuant.

La remise des prix

Ce concours est organisé sous le contrôle d'un huissier de Justice: Maître Perry. Il sera présent à la remise des prix officielle qui se déroulera **le samedi 15 septembre 2007 à 10h00 à la cafétéria du Centre des Congrès.**



Les participants

Grâce de Dieu: ...15
Guérinière:38
Chemin Vert:30
Folie Couvrechef: ..12
Pierre Heuzé:15
Centre-ville:2

Guérinière

Patrimoine

Dans le cadre des opérations de rénovation urbaine, Caen habitat fait évoluer l'urbanisme des quartiers, et en l'occurrence, celui de la Guérinière.

8 rue de la Seine



A l'intersection de la rue de la Dives et de la rue de la Seine, les travaux ont démarré en mai 2007. Cette résidence de 10 logements a été conçue par l'agence d'architecture Charpentier. Sur 3 étages, elle sera composée de 3 T2, 2 T3, 3 T4 et 2 T5, d'une superficie comprise entre 51 et 100 m². Neuf garages en sous-sol et trois garages en surface compléteront cette prestation.

Le Clos Guynemer

La rue Georges Auguste change de visage: la première tranche de la résidence du Clos Guynemer est en cours de finition. Neuf logements sont déjà occupés depuis début juillet 2007 et sept seront loués en Novembre. Pour la deuxième tranche, les travaux viennent de commencer. Le clos Guynemer comportera au total 58 logements allant du T2 au T5.



Rallye urbain

Le réseau de quartier de la Guérinière s'organise en groupes d'animation et de développement autour de deux optiques : l'accompagnement des habitants dans le cadre de la rénovation urbaine et l'animation socio-éducative en direction des jeunes.



Dans cette dynamique de quartier, le Centre de Loisirs Horizon Jeunesse a organisé quinze jours de découverte de l'urbanisme pour les jeunes du quartier. Entre autres, un rallye urbain s'est déroulé, le mercredi 18 juillet 2007, proposé par le centre socioculturel et l'association Guérinière en Fleurs. Avec presque 50 participants

divisés en 12 équipes, ce fut l'occasion de faire connaître et de comprendre l'évolution de la Guérinière. Pendant cette journée, les familles ont parcouru les rues du quartier sous un aspect ludique et instructif. Au programme : réflexion sur les moyens de transport, projection d'un film sur les nouvelles constructions, découverte de la nouvelle piste

cyclable de la Charité, création de nouvelles voies... Ces opérations sensibilisent et préparent à ce projet de renouvellement urbain : notion de résidence, le bas-relief, la mixité dans l'habitat, le contrat d'insertion... Ainsi, au lieu de subir le renouvellement urbain, les habitants sont invités à en devenir acteurs.

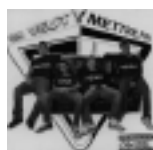
Folie Couvrechef Patrimoine

Clos St marc: fin des travaux

A partir de septembre 2007, les logements des 5 et 7 rue du Petit Clos St Marc pourront accueillir leurs locataires. Proposant 20 appartements allant du T2 au T5, ces deux bâtiments neufs ont été construits sur 2 étages. Les logements possèdent le chauffage au gaz et l'eau chaude individuels. Chaque appartement bénéficie d'une cave et les logements en rez-de-chaussée d'un jardin privatif. La télévision est raccordée au câble. En ce qui concerne les prestations communes, des parkings extérieurs et espaces verts sont à la disposition des locataires de la résidence.



Cinéma en plein air



l'ASLEC et Caen habitat a permis d'organiser sur le site des

Le vendredi 10 août dernier, un partenariat entre le Centre municipal, le LUX, le PACTE,

Acadiens, la projection d'un film tout public : *l'Âge de glace 2*. A 19 h, l'entrée en matière se déroulait autour d'un apéritif et en musique grâce à Marco, Amon-K et le collectif « On veut y mettre fin », groupe musical composé de jeunes du quartier.

A partir de 22h15, projeté sur un écran géant, le film débutait. Rires et bonne ambiance étaient au rendez-vous ! Peut-être à l'année prochaine ! Rendez-vous souhaité par les organisateurs et le public venu nombreux à cette manifestation.

Vie des quartiers

Grâce de Dieu

Patrimoine

Le plan de renouvellement urbain se poursuit également à la Grâce de Dieu avec la construction de trois immeubles sur le site de l'avenue Laperrine et rue St Cécile.

Le Site Laperrine



Suite à la destruction du fameux bâtiment Grand Laperrine en 2005, Caen habitat construit trois immeubles: Villa Giverny, Villa Majorelle et Villa Balata. Ils auront 4 étages chacun et les rez-de-chaussée seront occupés par des commerces.

Au total, 94 logements avec balcons (30 T2, 30 T3, 18 T4, 12 T5, 4 T6). Les travaux commenceront à la fin de l'année.

En ce qui concerne le petit Laperrine, la déconstruction a commencé et sera suivie de la démolition définitive du bâtiment

courant septembre. A cet emplacement, un projet de reconstruction de deux immeubles est envisagé ainsi que la modification de l'avenue en prévision d'une ouverture future du quartier vers lfs / Fleury sur Orne.



Rue Sainte Cécile

Toujours dans le cadre du remplacement des immeubles trop vétustes, le bâtiment situé rue Sainte Cécile a été démoli en juin 2007 pour faire place à un nouveau projet de 45 logements dont le démarrage des travaux est prévu en janvier 2008 pour une livraison en juin 2009.

Cette nouvelle résidence, qui s'appellera la résidence PHÉNIX, proposera 11 T2, 17 T3, 13 T4, 3 T5 et 1 T6.



Immeubles en fête: un mardi en joie!

Mardi 29 mai 2007, plus de 1 500 personnes ont fait la fête avec leurs voisins. Comme tous les ans, ce fut l'occasion de tisser des liens, de partager et passer un bon moment. Pour cette sixième édition de la fête des voisins, Caen habitat, habitués et novices ont préparé de belles soirées...

32 sites: un record de festivités

Depuis six ans, Caen habitat est partenaire de l'opération, et depuis six ans, certains locataires sont toujours présents!

Les incontournables du dernier mardi du mois de Mai



Goûter et jeux pour les enfants et buffet de roi à la Grâce de Dieu



Des originalités pour le bonheur de tous

Soirée anniversaire au Chemin vert



Le repas convivial de la rue Paul Langevin



Les samoussas de la rue Alfred de Musset



Soirée musicale avec Calao à la Guérinière

" Petits nouveaux "



Rue de la Blanche Herbe



Rue Basse

Merci également aux nouveaux qui ont tenté l'expérience cette année.

A l'année prochaine pour encore plus de surprises, de rencontres, et de partages!



Ambiance accordéon à la Pierre-Heuzé



Soirée barbecue géant à la Folie

Un service de proximité à votre disposition

Agence Chemin Vert

Tél : 02 31 29 59 60

Agence Guérinière

Tél : 02 31 35 48 70

Agence Pierre Heuzé

Tél : 02 31 46 85 60

Agence Folie Cuvrechef

Tél : 02 31 94 23 23

Agence Grâce de Dieu

Tél : 02 31 35 86 90

ou en appelant le numéro de téléphone portable de votre correspondant de secteur

Numéro d'urgence en dehors des heures d'ouverture des agences :
02 31 27 50 00